



Depuis 1936 la commune gère la production et la distribution de l'eau potable de la commune
A partir du 1er janvier 2022 les factures d'eau ou d'assainissement sont payables en mairie
 Le budget de l'eau et assainissement a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du 11 avril 2022

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
1 502 765.93€

- . Charges à caractère général : 479 805.77€
- . Autres charges de gestion courante : 4 500€
- . Charges financières : 24 025€
- . Charges exceptionnelles : 13 000€
- . Provision charges d'exploitation : 37 814.40€
- . Dépenses d'imprévues : 15 831€
- . Virement à la section d'investissement : 723 139.32€
- . Amortissements : 204 650.44€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT
1 711 013.76€

- . Op travaux, achat de matériel : 1 517 559.90€
- . Remboursement capital emprunt : 61 833.69€
- . Op d'ordre, travaux de régie 60 000€
- . Amortissements : 71 620.17€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
1 502 765.93€

- . Ventes de produits : 572 500€
- . Subvention d'exploitation : 3 000€
- . Excédent de fonctionnement reporté : 795 645.76€
- . Opération d'ordre, travaux de régie : 60 000€
- . Amortissements : 71 620.17€

RECETTES D'INVESTISSEMENT
1 711 013.76€

- . Subventions attendues : 255 737€
- . Remboursement FCTVA : 18 831€
- . Excédent d'investissement reporté : 413 747.03€
- . Virement de la section fonctionnement : 723 139.32€
- . Amortissements : 204 650.44€
- . Excedent de fonctionnement : 94 908,97 €

PROJETS D'INVESTISSEMENT

Le remplacement des canalisations au chemin de l'Estrade a pris du retard. Les travaux débuteront cette année.
Subventionné par l'Etat et subvention attendue de l'Agence de l'eau.

La réalisation au hameau de Bériasson de la station d'épuration à plantes de roseaux est bien avancée, ce projet de longue date sera mis en service courant mai. La canalisation d'eau potable datant de 1936 a été remplacée sur le chemin. Les compteurs d'eau des usagers sont sortis des maisons et installés en front de la voie publique en vue de faciliter la relève des indexes.

Subventionnée par l'Agence de l'eau et du département.

Travaux d'eau et d'assainissement au lieu-dit le Castellet.
 Assainissement d'un tronçon sur le chemin de Gourgueyrol.

Le projet de remplacement des canalisations d'eau au chemin du Brujas d'environ 2500 mètres est en cours d'élaboration.

Subventions attendues de l'Agence de l'eau et de l'Etat

En cours, station d'épuration à plantes de roseau au hameau de Bériasson



LE MOT DU MAIRE



Vous allez découvrir dans les pages suivantes l'ensemble des budgets de la commune mis en page par Martine CARRIER en charge des finances.

Malgré une rationalisation des dépenses de fonctionnement, certaines charges récurrentes mais nécessaires au bon fonctionnement de la commune subiront de fortes augmentations comme l'électricité, le gaz, les combustibles et des matières premières.

Les charges du personnel restent stables et sont même en légère diminution par rapport à l'année 2020 tout en garantissant un service public de qualité.

Après deux années sans augmentation de la taxe foncière, le taux de celle-ci a été augmenté de 3%.

Le taux reste peu élevé au regard des communes voisines.

L'exercice 2021 a permis de rembourser un emprunt de 695 000€. Nous poursuivons ainsi le désendettement de la commune tout en maîtrisant nos projets d'investissements.

Je vous renvoie à ce sujet au tableau d'évolution de la dette suffisamment éloquent à cet égard.
 Bien à vous

NOS INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2021

Voiries communales et abords :

Des travaux de réfection et entretien de la voirie communale sont menés quotidiennement. Réfection des chemins de la Rode, de Soubise, d'Entre-Beauzons, du Prieuré, aire de covoiturage. Acquisition d'un radar pédagogique prévu pour la sécurisation de Notre Dame et divers panneaux de signalisation de voiries.

Montant : 184 460€

Achat de terrain : pour l'accès de la nouvelle caserne des pompiers et frais d'actes

Montant : 8 511€

Achats de matériel :

Achat d'une tondeuse autoportée, remplacement du serveur informatique de la mairie, équipement d'ordinateurs pour les écoles, défibrillateur

Montant : 30 733€ Subvention attendue des équipements informatiques 8 809€

Acquisition d'une mini-pelle, remorque et brise roche. Montant 53 724€

Logements communaux : réfection partielle de l'électricité, remplacement des menuiseries du bâtiment communal, situé au 92 place de la République.

Montant : 22 155€ Subvention : 6 670€

Ecole publique : remplacement d'une porte, réfection partielle de la cour d'école, installation d'un interphone vidéo et portail d'entrée mis aux normes pour la sécurisation, mobilier pour la salle de la cantine.

Montant : 78 279€ Subvention : 23 439€

Rénovation calade de l'église Saint Julien :

La première phase des travaux est terminée. Montant : 3 450€ opération subventionnée

Panneaux d'affichage : en complément du site de la commune, nous avons installé sur la commune des panneaux d'informations municipales. Montant : 3 221€

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le **compte administratif** d'une collectivité est un document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée et certifie du respect du budget primitif.

Ce document est présenté et voté une fois par an par le conseil municipal.

Le **compte de gestion** est quant à lui élaboré par la DGFIP (Direction générale des finances publiques) qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes pour l'année écoulée. Il est soumis à approbation du conseil municipal qui peut constater la stricte concordance de celui-ci avec le compte administratif présenté par le Maire. Les comptes administratifs ont été approuvés par le conseil municipal en date du 29 mars 2022

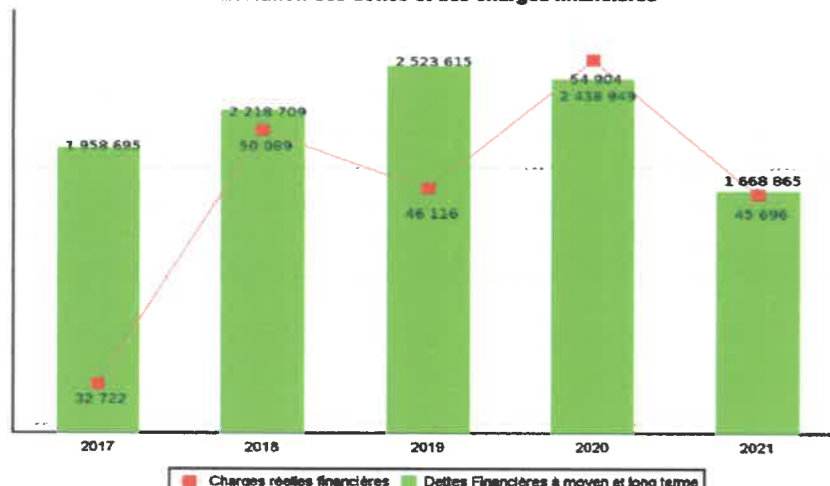
Dépenses de fonctionnement de la commune		Recettes de fonctionnement de la commune	
Charges à caractère général	359 830.28	Ventes des services	221 394.12
Charges de personnel	588 642.68	Impôts et taxes	650 933.16
Autres charges de gestion courante	192 954.77	Dotations, subventions	474 192.71
Charges financières	45 695.97	Autres produits de gestion courante	102 135.77
Charges exceptionnelles	14 623.83	Atténuations de charges	9 300.46
		Produits exceptionnels	2 089.64
		Excédent de fonctionnement reporté	491 948.03
Total	1 201 747.53	Total	1 951 993.89
Excédent	750 246.36		

Dépenses de l'investissement de la commune		Recettes de l'investissement de la commune	
Rembt du capital des emprunts	781 551.70	Dotations, fonds divers, FCTVA, TA	77 603.94
Opération d'équipement	330 891.22	Subventions	78 214.09
		Excédent d'investissement reporté	95 134.61
Total	1 112 442.92	Total	250 952.64
		Déficit	861 490.28

Dépenses fonctionnement eau et assainissement		Recettes fonctionnement eau et assainissement	
Charges à caractère général	355 134.03	Ventes de produits	539 122.45
Autres charges de gestion courante	4 328.24	Subventions d'exploitation	3 731.15
Charges financières	25 212.76	Autres produits gestion courante	7 571.75
Charges exceptionnelles	971.22	Produits exceptionnels	15 044.10
Dépenses d'ordre	218 416.29	Excédent de fonct* reporté	806 343.20
		Recettes d'ordre	122 804.62
Total	604 062.54	Total	1 494 617.27
Excédent	890 554.73		

Dépenses d'investissement eau et assainissement		Recettes d'investissement eau et assainissement	
Rembt du capital des emprunts	61 353.03	Dotations, fonds divers	20 496.00
Opération eau et assainissement	112 280.98	Subventions d'investissement	35 368.00
Dépenses d'ordre	122 804.62	Opération d'ordre entre section	218 416.29
		Excédent d'investissement reporté	435 905.37
Total	296 438.63	Total	710 185.66
Excédent	413 747.03		

Évolution des dettes et des charges financières



Capacité de désendettement

Ce ratio indique le nombre d'année nécessaire pour rembourser la totalité de la dette. Il s'élève à 6.46 années, ce qui est très correct, le seuil de vigilance se situant à 10 ans

LE BUDGET



Le budget de la collectivité prévoit les dépenses et les recettes de l'année pour permettre la mise en oeuvre des politiques décidées par la municipalité. Le budget a été approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du 11 avril 2022.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 1 486 269€

- . Charges à caractère général : 448 800 €
- . Charges de personnel : 619 500€
- . Autres charges : 223 256€
- . Charges financières : 43 185€
- . Charges exceptionnelles : 7 000€
- . Dotation provision : 4 000€
- . Virement à la section investissement 140 528€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 468 940€

- . Rembt. du capital emprunt : 75 933€
- . Participation construction nelle caserne 65 325€
- . Annuité versée au SDE07 : 8 636€
- . Dépôts et cautionnements : 2 000€
- . Déficit : 861 490€
- . Projets d'investissement : 455 556€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 486 269€

- . Produits des services : 234 000€
- . Impôts et taxes : 678 282€
- . Dotations subventions : 474 987€
- . Autres produits de gestion : 87 000€
- . Produits exceptionnels : 4 000€
- . Atténuation de charges : 8 000€

RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 468 940€

- . Subventions attendues : 59 565€
- . Emprunt : 171 601€
- . Excédent de fonctionnement : 750 246€
- . Vir de la section de fonct. : 140 528€
- . FCTVA, TA, dépôt caution : 87 000€
- . Produit des cessions immob. : 260 000€

LES PRINCIPAUX PROJETS POUR L'ANNÉE 2022

VOIRIES : cette année la réfection concernera les chemins de Bériasson, de Montredon, de la Vigne, de Nadal, d'Achille Charrière et suivant le coût (non encore chiffré) l'aménagement du parking route de Planzolles.

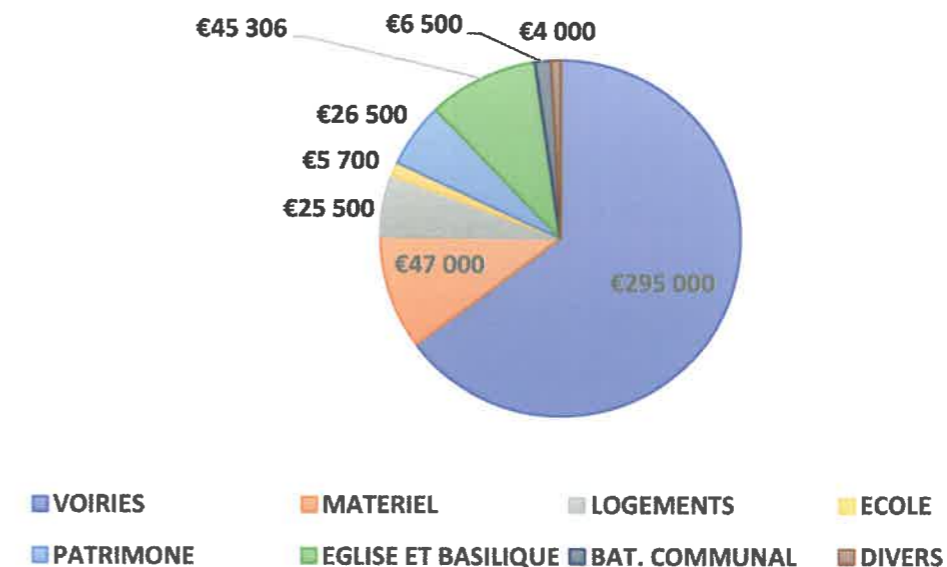
MATERIEL : acquisition d'un broyeur à végétaux, renouvellement des équipements informatiques.

ECOLE : équipement de nouveaux tableaux et renouvellement des équipements sportifs de la cour

BATIMENT DE LA MAIRIE : automatisation de la porte d'entrée de la mairie. Cette installation facilitera l'entrée de tout public.

PATRIMOINE : continuité des travaux de la calade de l'église Saint Julien, une étude géotechnique est prévue pour l'église Saint Julien suite à l'apparition de fissures. Travaux partiels d'étanchéité de la toiture de la basilique Notre Dame de Bon Secours.

Répartitions des projets d'investissement 2022



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- ADMR : 1000€
- Amicale Boules Lyonnaise : 350€
- Archers Charlemagne : 300€
- Ateliers créatifs : 400€
- ACCA la chasse : 300€
- Comité d'animation : 2 500€
- Indépendante blachéroise : 2 000€
- Les amis de la musique : 300€
- Natation Sud Ardèche : 300€
- La Péquelette : 350€
- Schola Cantharel : 700€
- Sou de l'école : 6 000€
- Sportive du collège : 300€
- Union des commerçants artisans : 500€
- Vieux Boulons : 200€
- Association Paiolive : 600€
- Pendelhon : 300€
- Rugby de Joyeuse : 500€
- Hello'dance : 200€
- FNACA : 100€
- Educ'Ardèche : 300€
- Club de l'amitié : 500€
- Prévention routière : 180€